

CONDITIONS

Pension complète, payable d'avance en trois versements, dont le premier en entrant, le second le 10 décembre, et le troisième le 20 mars.....	\$100.00	par année
Demi-pension, payable aux mêmes époques.....	50.00	“
Quart-pension.....	40.00	“
Externes de la 6e année du cours commercial (<i>classe d'affaires</i>) pour 8 mois, de Septembre à Mai.....	20.00	“
Externes de toutes les autres classes des deux cours.....	10.00	“
Externes des paroisses étrangères (excepté Saint-Joseph de Lévis et Saint-David).....	15.00	“
Lit avec matelas.....	3.00	“
Lit avec literie complète.....	6.00	“
Blanchissage.....	8.00	“
Musique (piano, harmonium).....	20.00	“
Musique, (violon, flûte).....	prix variable	
Usage du piano.....	5.00	par année
Dessin de paysage et de figure.....	.50	par mois
Télégraphie, Sténographie.....	prix variable	
Abonnement à la bibliothèque dans l'un ou l'autre cours.....	1.00	par année

Les frais du médecin sont à la charge des parents.

On ne fait aucune diminution sur le prix de la pension pour une absence de moins d'un mois. Les élèves de la *classe d'affaires* (6e année du cours commercial) sortent à la fin d'avril, et sont tenus de payer le prix de la pension de l'année entière, à raison des grandes dépenses encourues pour le maintien de cette classe.

Les parents ne sont pas libres de fournir la couchette de leurs enfants, mais doivent la prendre au collège. Ils peuvent cependant fournir la literie.